

BORDEAUX



MAIRIE

St-Augustin / Tauzin / A. Dupeux

DE

QUARTIER

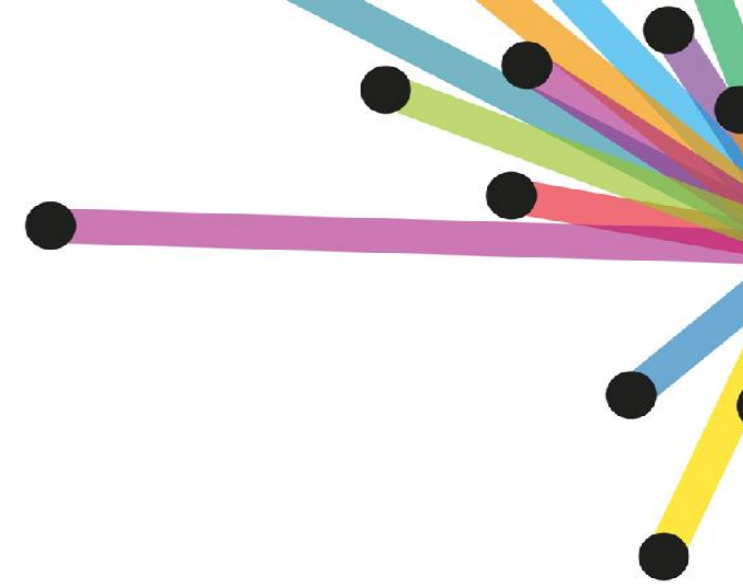


Expérimentation de circulation Tondu / Pessac / Dupeux

Point d'étape

Lundi 26 septembre 2022

Salle Amédée Larrieu



Ordre du jour :

- Mot d'accueil de Dominique Bouisson, maire-adjoint du quartier Saint-Augustin Tauzin Alphonse Dupeux
- Rappel des règles afin de permettre des échanges courtois et efficaces
- Rappel des objectifs de l'expérimentation
- Les retours d'usage
- Les comptages
- Echanges





Rappel des règles afin de permettre des échanges courtois et efficaces




I. RAPPEL DES OBJECTIFS DE L'EXPÉRIMENTATION

1. Eviter la création d'itinéraires malins dans le secteur de Patay pour rejoindre la rue du Tondu depuis la barrière de Pessac
2. Casser l'attractivité de l'itinéraire de la rue du Tondu depuis les rues Bethmann, Béchade et Léo Saignat
3. Apaiser la section entre les places Rodesse et Amédée Larrieu, en reportant l'itinéraire inter-quartier sur le cours de la Libération et la rue de Belfort plus adaptées pour ce flux.

Mesures de l'expérimentation

-  Sens de circulation inversé
-  Couloir Bus / vélo créé

Report du trafic routier / shunt

-  Secteur de Patay
-  Itinéraire Tondou
-  Section Rodesse / A. Larrieu



II. LES RETOURS D'USAGE

Sur les 7 000 habitants du secteur proche * :

263 questionnaires de la ville de Bordeaux

29 mails envoyés à Bordeaux métropole

1 courrier (parents d'élèves de Magendie)

524 signataires de la pétition (transmise par Mme Castet)

Pour une ville apaisée

LA VILLE LAI... UNE EXPÉRI... POUR APAIS... DE CIRCULA... Un avis sur c... aménagement... Soyez acteurs de... et exprimez-vous... participation.bord

Un questionnaire papier est mairie de quartier Saint-Aug 18 place de l'église Saint-Au

SOYEZ ACTEURS DES AMÉNAGEMENTS DE VOTRE VILLE, QUARTIER OU PARCOURS QUOTIDIENS : PARTICIPEZ !

INFORMATIONS PERSONNELLES

Mon adresse de résidence : _____

Mon numéro de téléphone : _____

Mon adresse e-mail : _____

L'emprunte est itinéraire parce que : l'habite le quartier Je travaille dans le quartier C'est sur mon trajet

Mon moyen de transport principal est (une seule réponse possible) : La marche Le vélo Les transports en commun La trottinette Le scooter ou moto Le co-voiturage La voiture

Mon moyen de transport secondaire est (une seule réponse possible) : La marche Le vélo Les transports en commun La trottinette Le scooter ou moto Le co-voiturage La voiture

Mon âge : 0 à 29 ans 30 à 44 ans 45 à 59 ans 60 à 74 ans 75 ans et plus

MON AVIS SUR CE SCHEMA EXPERIMENTAL DE CIRCULATION Les aménagements me conviennent : Oui Non

Pourquoi ? _____

Les avantages liés selon moi aux nouveaux aménagements : _____

Les inconvénients liés selon moi aux nouveaux aménagements : _____

Le usage de modifier mon mode de transport suite à ces modifications ? Oui Non

Y a-t-il des suggestions complémentaires concernant cette expérimentation : Oui Non

Si oui, lesquelles ? _____

Je souhaite être informé(e) de l'actualité de mon quartier et recevoir par e-mail : L'Infolettre de la Ville L'Infolettre de mon quartier

Je dépose mon questionnaire avant le 6 mai 2022 auprès de la mairie de quartier Saint-Augustin (secteur Saint-Augustin, 18 place de l'église Saint-Augustin, 33000 Bordeaux) Email : avisaménagements@bordeaux-metropole.fr / Tél. 05 24 22 68 12

Fwd: Suite aux modifications de circulation dans notre quartier - Message (1) - mar. 16/11/2

Pauline LOBIT <pauline.lobit@gmail.com> À LUMBROSO Aurelie mar. 16/11/2

Vous avez répondu à ce message le 17/11/2021 14:05. Cliquez ici pour télécharger des images. Pour protéger la confidentialité, Outlook a empêché le téléchargement automatique de certaines images dans ce message.

De : Pauline LOBIT <pauline.lobit@gmail.com> Envoyé : mar. 16/11/2 À : LUMBROSO Aurelie <a.lumbroso@bordeaux-metropole.fr> Objet : Suite aux modifications de circulation dans notre quartier

Courriel d'un expéditeur externe

Bonjour Madame LUMBROSO,

Nous vous contacter car nous habitons au 38 n° _____ allons vous faire part de notre ressenti suite aux modifications de sens de circulation dans le quartier.

Depuis que la rue de Patay est devenue à sens unique entre la rue Auguste Ménilon et la rue Desse, les voitures sont dorénavant obligées d'emprunter la rue Chabry pour rejoindre la rue Pagès. La rue Colonel Grandier-Vazeille a aussi changé de sens de circulation entre la rue de Patay et la rue du Tondou. Ainsi, dorénavant, trois rues successives (rue de l'Ormeau Mort, rue Co Grandier-Vazeille et rue Desse) sont dans le sens rue du Tondou > rue de Patay.

Ce double changement a donc pour effet de rediriger obligatoirement les voitures vers la rue Chabry pour rejoindre les rues Tondou et Pagès alors qu'elles pouvaient auparavant emprunter la rue Colonel Grandier-Vazeille et la rue de Patay. Ce qui est une augmentation significative du passage des voitures dans notre rue.

Vous vous doutez bien que les limitations de vitesse n'étant pas respectées, les voitures passent dans la rue Chabry à toute vitesse, ce qui est extrêmement dangereux d'autant plus que de nombreux enfants en bas âge habitent dans cette rue. Nous subissons donc une double peine, une rue beaucoup plus dangereuse et la nuisance sonore.

copie du courrier adressé à la direction générale des mobilités de la métropole Saint-Genès et la rue de Pessac et nous nous permettons aujourd'hui de certaines rues du secteur.

En effet, suite aux modifications de circulation dans le quartier et, notamment, conducteurs opte pour un itinéraire bis à travers le quartier. Ce nouvel itinéraire aboutit à une intensification notable et majeure au :

Le lycée Magendie se situe au 10 rue des Treuils, soit 200 mètres avant cette rue à nettement augmenté. Des bouchons réguliers et récurrents :

Ces files de voitures en attente du feu vert et cette intensification de la circulation avec les allées-venues des enfants au sein du lycée devient Le lycée accueille environ 1200 adolescents (de 15 à 17/18 ans) qui entrent Ces allées-venues se font donc tout le long de la journée dans une rue à circulation s'est intensifiée, l'insécurité aux abords du lycée n'est plus le

La proviseur du lycée et son équipe nous ont alerté de ces nouvelles de

Le secteur du Lycée était un quartier apaisé où les vélos et autres mobilités souvent seuls puisque le quartier recense plusieurs écoles : l'Ecole élémentaire Genès Bordeaux (Grande section de Maternelle et Primaire avec 364 jeunes de 3 à 6 ans), l'ensemble Scolaire privé Albert le Grand et le Lycée

La circulation du quartier dans l'ancienne configuration permettait une circulation à trottinette, skate ou à pied en sécurité. Or la modification du sens de circulation et de sortie scolaire, créant une forte dangerosité pour tous les élèves de Ces modifications de sens de circulation sont accidentogènes et nous te

Outre l'encombrement récurrent de la rue des Treuils, la pollution atmosphérique Magendie en première ligne et pour tous les enfants des autres structures de responsabilité qui désormais ne peut plus prétendre ignorer cette situa

C'est pourquoi, avant que l'un de nos enfants ne soit renversé, nous vous demandons de notre quartier et aux abords du lycée Magendie. Nous souhaitons enge

Petition mairie de bordeaux

Riverains rue du tondu et alentours

Nous sommes des riverains de la rue du Tondou et nous sommes concernés par les modifications de sens de circulation.

Une information sur une réunion rapide serait appréciée par les commerçants ainsi que par les riverains (information écrite et mise dans toutes les boîtes aux lettres ou donnée en mains propres aux riverains)

Pour conclure il est bien évident que l'on ne peut pas appliquer certaines mesures sachant que les gens auront toujours besoin de se véhiculer et que la ville présente des avantages et des inconvénients, donc faire un choix de vie est essentiel à savoir la ville avec le monde, le bruit la circulation ou la campagne avec la verdure, l'air pur et le calme plus relaxant! Mais on ne peut pas appliquer les mesures de la campagne à la ville !!!!

Les riverains et les commerçants de la rue du Tondou
Écrit par mme castet

* Secteur entre les boulevards, la rue Mouneyra, le cours d'Albret et la rue Pessac – Données de population 2018 de l'INSEE à l'IRIS

II. LES RETOURS D'USAGE

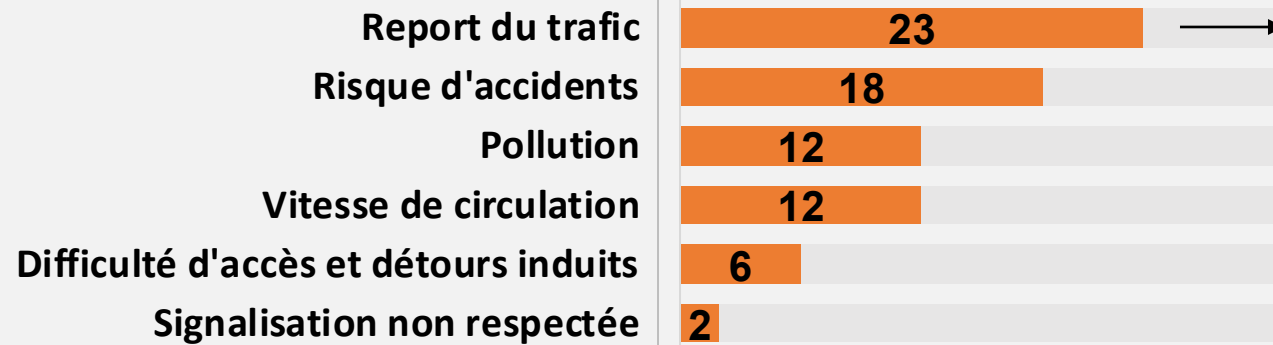
Les inconvénients de l'expérimentation avancés



II. LES RETOURS D'USAGE

Les inconvénients de l'expérimentation avancés

dans les 30 mails et courrier reçus



dont 20 concernant les rues Patay et Chabry

Effet non souhaité de l'expérimentation sur la rue de Chabry confirmé par les comptages réalisés en décembre 2021

Mesure corrective - mars 2021

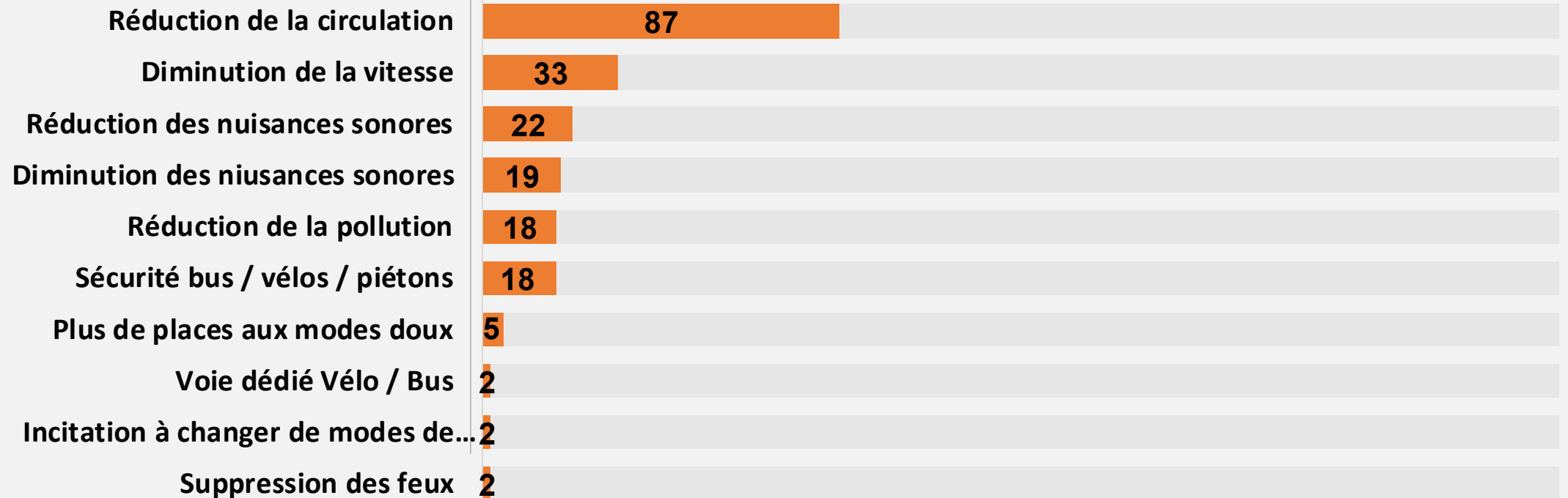
Mise à sens unique sortante de la rue Patay jusqu'aux boulevards



II. LES RETOURS D'USAGE

Les avantages de l'expérimentation avancés

par les 263 participants au questionnaire



III. LES COMPTAGES

L'atteinte des objectifs

1. Eviter la création d'itinéraires malins dans le secteur de Patay pour rejoindre la rue du Tondu depuis la barrière de Pessac

Rue Colonel Grandier-Vazeille : 2409 à 746 vl/jour

2. Casser l'attractivité de l'itinéraire de la rue du Tondu depuis les rues Bethmann, Béchade et Léo Saignat

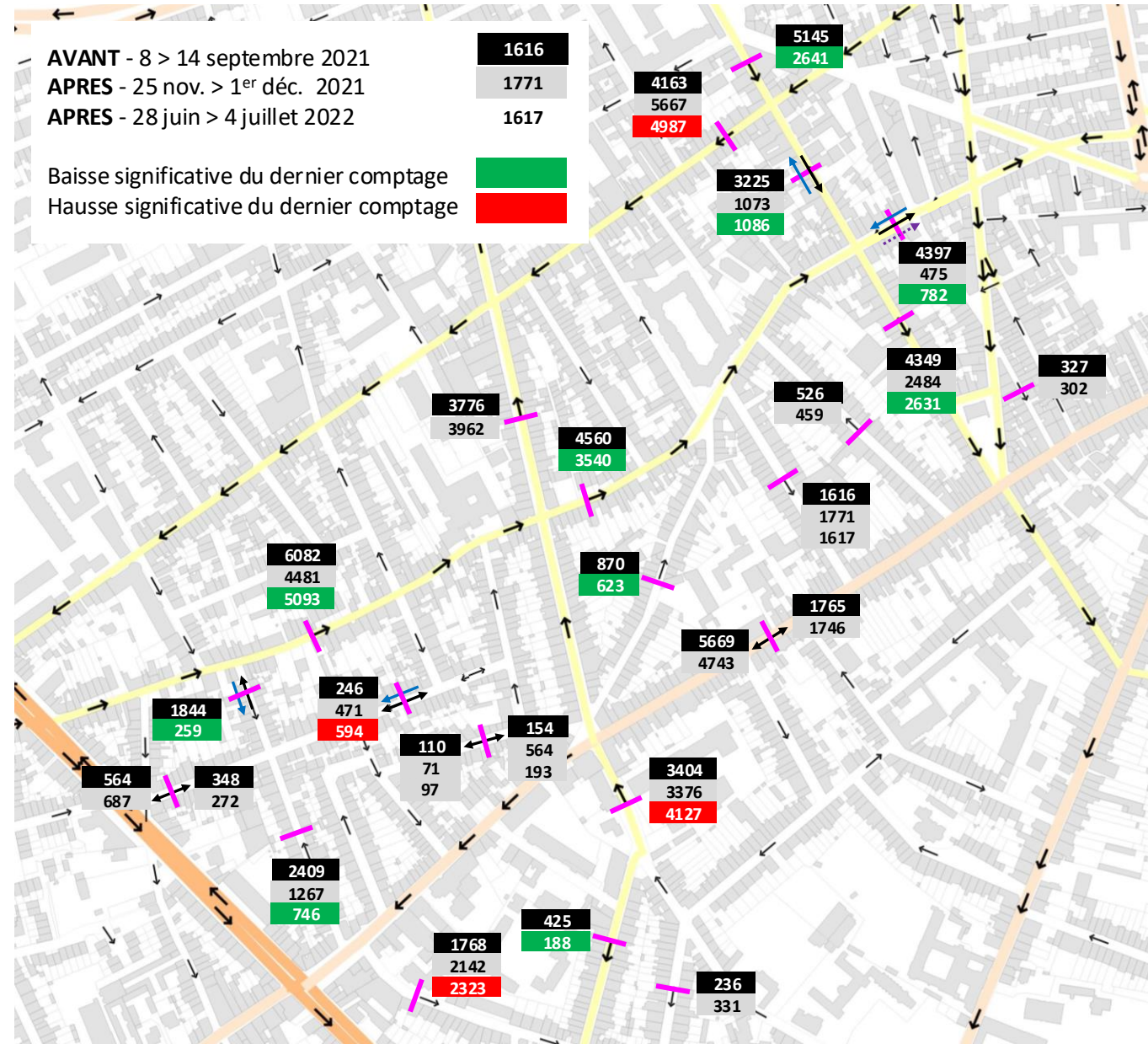
Rue du Tondu : entre - 1000 et -3600 vl/j selon les sections

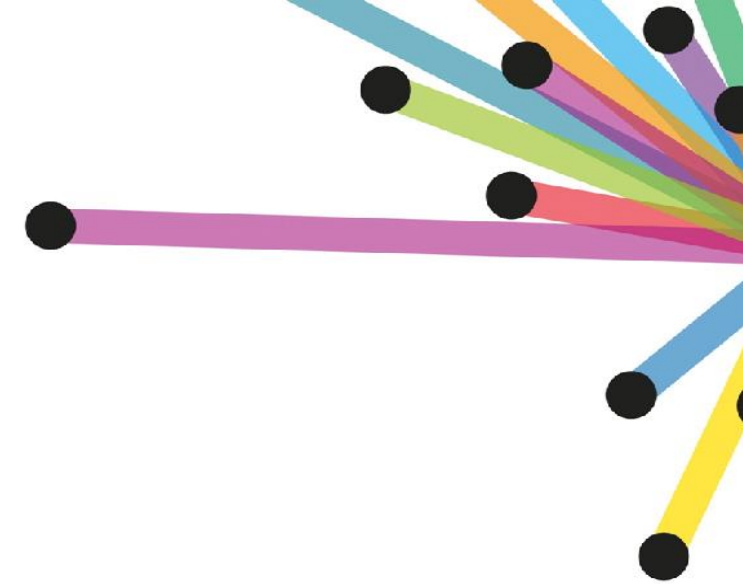
3. Apaiser la section entre les places Rodesse et Amédée Larrieu, en reportant l'itinéraire inter-quartier sur le cours de la Libération et la rue de Belfort plus adaptées pour ce flux.

Belleville : 5145 à 2641 vl/j, puis 3225 à 1086 vl/j (-65%)

Louis Mie : 4349 à 2631 vl/j (-40%)

Relevé des comptages (Trafic moyen journalier jours ouvrés en véhicules légers par jour)





Echanges :

- Quels effets avez-vous constaté à titre personnel ?
- Suite à cette présentation, avez-vous une précision à demander ?



Merci de votre attention